

Motion de politique générale (Montreux, 27-31 août 1947)

Légende: Réunie en congrès à Montreux du 27 au 31 août 1947, l'Union européenne des fédéralistes (UEF) adopte une motion de politique générale qui définit les missions du fédéralisme européen.

Source: Union européenne des fédéralistes (sous la dir.). Rapport du premier congrès annuel de l'UEF 27-31 août 1947 Montreux (Suisse). Genève: Union européenne des fédéralistes, [s.d.]. 141 p.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/motion_de_politique_generale_montreux_27_31_aout_1947-fr-0c7f2f03-2bbc-4d3e-9084-a1a6c745a21a.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Motion de politique générale (Montreux, 27-31 août 1947)

Interprétant les inquiétudes et les aspirations de notre époque, le congrès de l'U. E. F. affirme qu'aucun gouvernement national n'est plus capable d'assurer aux masses la liberté, la prospérité et la paix.

L'interdépendance des nations est devenue telle qu'il n'est plus possible d'enfermer la réalité politique, économique et sociale, dans les frontières nationales et étatiques. Les Etats prétendus souverains sont impuissants à résoudre leurs problèmes et, en cherchant des solutions purement nationales, ont réussi seulement à plonger leurs peuples dans la misère, à faire perdre aux citoyens leurs libertés personnelles et à créer ainsi une situation dangereuse qui peut mener à chaque instant à une catastrophe terrible et peut-être définitive.

Une seule solution existe : *l'union des peuples autour d'un pouvoir fédéral efficace*. C'est en Europe surtout que cette nécessité s'impose : l'Europe appauvrie, déchirée par des luttes nationales et internationales, menaçant de devenir le tonneau de poudre dont une seule étincelle suffit à provoquer l'explosion.

Pour la première fois dans l'histoire, tous les mouvements fédéralistes européens se sont groupés en une seule association, pour faire entendre leur voix, la voix même de l'Europe. L'Europe est en danger, elle a besoin du concours du reste du monde, mais son salut ne viendra que d'elle-même.

C'est pourquoi, devant la menace de rupture définitive qui s'appesantit sur notre continent, nous avons à réaffirmer, passionnément, la nécessité du fédéralisme et de l'union européenne intégrale, obscurément désirée par les masses européennes. Si nous ne répondons pas à cette attente des peuples, d'autres viendront, qui les entraîneront dans on ne sait quelle aventure.

Seul capable d'ouvrir devant nos peuples une perspective de salut, le fédéralisme européen s'appuie sur les fondements suivants :

1. L'idée fédéraliste constitue un principe dynamique qui transforme toutes les activités humaines. Elle n'apporte pas seulement un nouveau cadre politique, mais encore de nouvelles structures sociales, économiques et culturelles. Solution de synthèse, elle est faite de deux éléments indissolublement conjoints : la solidarité organique et la liberté, autrement dit, l'épanouissement de la personne humaine à travers ses communautés de vie quotidienne. Ainsi coordonnées, la liberté cesse d'être une prime à l'exploitation et la solidarité, une justification de la dictature. La véritable démocratie doit être une articulation de solidarités, montant depuis la base jusqu'au sommet, et harmonieusement organisées à tous les étages : mais le fédéralisme fait de la liberté le principe même de cette organisation, principe à la fois européen et universellement humain qui sauvegarde et favorise la diversité spirituelle, la tolérance politique, la sécurité de l'individu, la libre initiative des personnes et des groupes, la décentralisation fonctionnelle et le « self-government ».

2. Le fédéralisme ne peut naître que du renoncement à toute idée d'hégémonie organisatrice, exercée par l'un des éléments composants, et à tout esprit de système. Fédérer l'Europe, ce n'est pas « mettre en ordre », d'après un plan géométrique, à partir d'un centre ou d'un axe, c'est tout simplement confronter, conjointre et coordonner - dans l'esprit et par des méthodes qui viennent d'être esquissées - les réalités concrètes et hétérogènes que sont les nations, les régimes économiques, les traditions politiques de l'Europe. Et c'est les organiser selon leurs caractères particuliers, qu'il s'agit à la fois de protéger et de transfigurer.

Respectueux de la complexité, le fédéralisme ne connaît pas de problème de minorités. Chacune des nations, chacune des forces qui composent l'Europe y représente une fonction propre, une qualité irremplaçable. Il va de soi que, dans cette perspective, une minorité peut avoir la même valeur humaine qu'une majorité. C'est pourquoi le fédéralisme est basé sur le respect des qualités : il ne s'agit pas seulement, par exemple, du mode d'élection au « Conseil des Etats », mais aussi et surtout de la valeur attachée aux coutumes, aux traditions vivantes et aux orientations spontanées des activités humaines.

3. Le fédéralisme est dynamisme et progressivité. Une fédération est un phénomène vivant qui se forme de

proche en proche par l'association des personnes et des groupes. En ce sens, on peut dire que la fédération européenne se constitue déjà lentement, un peu partout, et de toutes sortes de manières. Ici, c'est une entente économique, là, une parenté qui s'affirme. Ici c'est un organisme fonctionnel supranational qui prend corps et là, c'est un groupe de petits pays qui forme une union douanière.

Partant des principes même du fédéralisme tels que nous venons de les rappeler, nous affirmons qu'il est possible de s'engager immédiatement dans la voie d'une organisation européenne supranationale. La gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Europe exige un commencement de réalisation fédérale là où elle peut être tentée, là où les peuples disposent encore d'une certaine liberté de mouvement et de décision, là où l'opinion publique peut agir efficacement sur l'action gouvernementale.

Il serait criminel de ne pas saisir les occasions qu'offre la conjoncture politique pour commencer, dès maintenant, la construction fédérale européenne, partout où l'on est en mesure de l'entreprendre. Se refuser aux possibilités qui se présentent, c'est se condamner à une impuissance stérile, c'est se placer en dehors de la réalité, c'est trahir son devoir de citoyen d'Europe, c'est accepter d'abandonner l'Europe à sa misère et la vouer à l'avance à la destruction par une guerre que rien ne pourrait plus empêcher.

La fédération ainsi « amorcée » doit rester ouverte à tous les peuples, même à ceux qui momentanément, pour des raisons intérieures ou extérieures, ne peuvent y participer. C'est pourquoi, même si une fédération européenne ne peut réunir à ses débuts qu'une partie des Etats de l'Europe, l'U. E. F. n'accepte et n'acceptera jamais comme un fait accompli, la division de l'Europe en deux blocs hostiles.

Commencer l'effort de rassemblement à l'Occident européen signifie pour l'Ouest, échapper aux risques de devenir l'objet d'une politique de puissance, restituer ainsi, partiellement, à l'Europe, la fierté de son indépendance légitime et tendre la main aux peuples de l'Est, afin qu'ils viennent rejoindre les autres peuples dans une communauté libre et pacifique.

Nous affirmons donc qu'un devoir s'impose à tous les fédéralistes européens : donner l'exemple, appuyer toute tentative, toute initiative capable de nous rapprocher de cette union nécessaire des peuples et des Etats, travailler en sa faveur sur tous les plans et dans tous les milieux. Par la parole, par la presse, par l'action syndicale et coopérative, par l'action parlementaire, nous devons affirmer notre volonté de coopération et de paix.

C'est dans cet esprit seulement que nous approuvons en même temps que les travaux entrepris par la Commission économique pour l'Europe, l'effort de rapprochement tenté par seize nations du vieux continent, à la suite des propositions Marshall, et visant la mise en commun de leurs ressources naturelles et de leurs possibilités de production ; de même que nous approuvons l'accord réalisé par la Hollande, la Belgique et le Luxembourg, dans Benelux.

Nous préconisons, pour les mêmes raisons, l'application à l'Allemagne de mesures permettant l'utilisation de son potentiel industriel et de ses richesses naturelles au profit de la collectivité européenne, dont les Allemands font partie. La Sarre, la Ruhr, doivent être des amorces de coopération économique entreprise au profit de tous les Européens, progressivement étendue à l'ensemble des ressources et des moyens de production dont dispose l'Europe. Ainsi, jour après jour on peut essayer de mettre fin aux divisions arbitraires qui interdisent une mise en valeur rationnelle des pays dont se compose notre continent, divisions génératrices d'impuissance, de misère, de méfiance et de guerre.

Mais dans ces cas, comme dans tous les autres qui peuvent se présenter, les fédéralistes doivent déclarer fermement et sans compromis que c'est la souveraineté absolue des Etats qu'il faut réduire. Une partie de cette souveraineté doit être confiée à une autorité fédérale assistée de tous organismes fonctionnels utiles à l'accomplissement de tâches économiques ou culturelles partielles ou totales sur le plan fédéral, autorité possédant essentiellement :

1. Un gouvernement responsable envers les individus et les groupes et non envers les Etats fédérés ;

2. Une cour suprême capable de trancher les différends éventuels entre Etats membres de la fédération ;
3. Une force armée de police, placée sous ses ordres et chargée de faire respecter, sans préjudice d'une organisation mondiale de la sécurité, les décisions fédérales.

En dehors de ces conditions, toute tentative de parvenir à des unions de caractère exclusivement économique et culturel est vouée à l'échec.

L'action de coopération, de regroupement, de rapprochement, ainsi entreprise sur la partie du continent européen où on peut immédiatement agir, ne signifie pas - nous tenons à le répéter avec force et netteté - que nous acceptions comme définitive la coupure de l'Europe en deux, qui est en train de s'opérer.

Nous savons qu'une Europe cohérente et viable ne sera définitivement réalisée que lorsque tous les pays qui la composent, qu'ils se situent au nord ou au sud, à l'est ou à l'ouest, auront mis en commun leurs qualités et leurs économies complémentaires. Nous savons aussi que les traditions et la culture de chacun de ces peuples appartiennent au patrimoine commun de l'Europe. Nous entendons donc agir par tous les moyens en notre pouvoir, pour maintenir ou rétablir au plus tôt les échanges d'idées, de personnes et de produits, sans lesquels l'Europe resterait divisée et amoindrie. Et nous affirmons que seuls les principes fondamentaux du fédéralisme, impliquant la reconnaissance et le respect des diversités et des libertés permettent à chaque pays, à chaque peuple, d'accéder à l'expression politique et sociale adéquate à sa structure, à son mode de vie et de pensée, à ses traditions ou à ses besoins.

De même les efforts entrepris pour organiser l'Europe comme unité politique et économique cohérente n'excluent nullement, au contraire, la nécessaire organisation sur un plan plus vaste. Dès l'origine, la cause du fédéralisme européen se situe volontairement dans une perspective mondiale. C'est pourquoi, dès maintenant, nous sommes décidés à lutter en faveur d'organismes de caractère universel aptes à conjurer les catastrophes et à organiser pacifiquement le monde.

Certes, nous sommes convaincus que c'est déjà faire une politique d'ordre mondial, que de promouvoir en Europe, une politique résolument et radicalement fédéraliste ; mais, pour éviter toute équivoque, disons qu'il ne s'agit nullement pour nous de phases d'organisation successives. Le but du fédéralisme, c'est la création d'une Confédération mondiale ; on n'y parviendra qu'en poursuivant les efforts d'organisation, simultanément, sur tous les plans : à l'intérieur de chaque pays, entre peuples voisins, entre nations du même continent, entre fédérations de caractère régional - de manière à ne jamais perdre de vue la libre coordination des parties dans la diversité et dans l'harmonie de l'ensemble.

C'est dire que nous ne voulons pas davantage d'une Europe en vase clos que d'une Europe divisée. Notre devise est et restera : L'Europe unie dans un monde uni.

C'est dire aussi que pour atteindre ces buts dont dépendent la paix, la prospérité des nations et le bonheur des peuples, c'est aux solutions fédéralistes seules que nous faisons confiance : fédéralisme partout, fédéralisme sur tous les plans et à tous les échelons de la société humaine, depuis la base jusqu'au sommet !

A une époque où, sans cesser d'être divers, les hommes sont de plus en plus solidaires les uns des autres, seul le fédéralisme - en accomplissant, dans la liberté, toutes les solidarités organiques et réelles - se montre capable de résoudre les antinomies qui déchirent l'humanité.

Il importe de rester inébranlablement fidèle aux grandes traditions européennes ; il importe aussi d'assumer pleinement la révolution en cours, provoquée par le progrès prodigieux des techniques ; il importe encore de puiser dans toutes les forces populaires, dans toutes les forces saines qui agissent dans les différents pays, sans en exclure aucune : syndicats ouvriers, groupements professionnels, groupes de pensée, associations et partis politiques qui aspirent à une société meilleure, Universités et Eglises. C'est en remplissant toutes ces conditions que le fédéralisme accomplira sa mission et édifiera un monde nouveau, au service de l'homme et de la paix.